

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'Education Nationale : Mme VALLIER-DUBOIS			Excusée
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - président : Mme RAOUX	x		
Maire : M. JACQUIN	x		
Conseil municipal - adjoint en charge de l'école : M. GREAU	x		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme AGUILERA	x		
Mme HONNORE	x		
Mme MAINOLI	x		
Mme PACCALLET	x		
Mme PATRICOT	x		
Mme SALANON	x		
M. VANSEVENANT	x		
DDEN : M. GAZANION		x	
REPRESENTANT DES PARENTS D'ELEVES			
Mme JAMES	x		A distance
Mme MANEVY	x		
Mme PHILIP	x		
Mme RAVET		x	
Mme SIMON	x		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED			
Médecin/infirmier(e) scolaire			
Assistante sociale			
ATSEM			
Invité :			

Procès-verbal établi le 30/03/2021

Le conseil d'école a lieu à distance. La séance est ouverte à 17h30 et se déroule selon l'ordre du jour.

## **1. Points sur les effectifs**

A ce jour, il y a 159 élèves inscrits sur l'école comme lors du dernier conseil d'école.

Pour la rentrée 2021-2022, il y aura 26 élèves de CM2 en moins. Pour l'instant, 19 élèves ont été inscrits en petite section et 4 élèves dans d'autres classes (MS, Cp, CE1, CE2 et CM1). Nous avons eu des contacts par mail pour d'autres inscriptions mais qui ne sont pas encore effectives.

Nous devrions avoir l'implantation d'un RASED au sein de l'école en septembre 2021. Ils interviendraient dans les écoles aux alentours (Loyettes, Blyes, Charnoz...) et pas seulement sur St Vulbas.

## **2. Aides aux élèves**

### **- Bilan des évaluations nationales :**

Les élèves de CP et CE1 ont passé des évaluations nationales en début d'année. Les résultats étaient en adéquation avec ce que nous avons déjà observé. Les élèves de CE1 étaient plus en difficulté en lecture (l'apprentissage de la lecture ayant été perturbé). Mais nous avons adapté nos méthodes et nos programmes. Les enseignants ont pris en APC des élèves de CP et CE1 en début d'année pour faciliter l'entrée dans les apprentissages en lecture notamment. Les CE1 ont bien progressé depuis le début. Dans les autres classes, globalement, nous n'avons pas observé de retard.

Les élèves de CP ont passé des évaluations de mi-Cp en janvier. Les résultats sont plutôt positifs et montrent des progrès. Il n'y a plus de difficulté particulière chez les Cp en lien avec le confinement.

### **- APC : les enseignants ont mis en place des APC dans leur classe.**

Mme MAINOLI : langage et phonologie

M. VANSEVENANT : langage, écriture, jeux mathématiques

Mme SALANON : lecture CE1, mathématiques, mathématiques CP

Mme PATRICOT : lecture CE1, production d'écrit, jeux mathématiques

Mme PACCALLET : lecture CP (CP de Mme RAOUX), lecture CE1 (début d'année), jeux mathématiques

Mme AGUILERA : stratégie de lecture, aisance à l'oral

Avec la direction, Mme RAOUX n'a pas d'heures d'APC à effectuer, mais ses élèves de CP ont été pris en début d'année par Mme PACCALLET et un élève de GS a été pris par M. VANSEVENANT.

### **- RASED**

Une enseignante du RASED intervient à l'école depuis le 22 Mars auprès de plusieurs élèves.

Elle prend en charge un groupe de CM2 en mathématiques (logique, résolution de problèmes...) , un groupe de CE1 en lecture et un groupe de Cp en numération sur le temps scolaire les mardis et vendredis matin. Les parents des enfants concernés ont été prévenus. Il s'agit d'une aide à dominante pédagogique.

### **- Comportement des CM2**

Depuis quelques temps nous observons des comportements difficiles de la part de quelques élèves de CM2. Cela arrive sur le temps de cantine et se répercute sur le temps de classe. Nous sommes en lien avec M. CALARD et la municipalité. M. le maire est déjà intervenu sur le temps de cantine auprès de tous les élèves. Il interviendra de nouveau pour les élèves concernés. Les enfants ont eu des avertissements. Si besoin des sanctions seront prises sur le temps périscolaire. Un rappel des règles à destination des parents a été fait.

En classe, Mme AGUILERA a rediscuté des règles de vie et évoqué le problème avec les élèves concernés.

Nous prenons acte de l'inquiétude des parents. Une action en classe sera menée auprès de tous les élèves sur le harcèlement à l'école et des temps de débat, de « parole libre » seront organisés par Mme AGUILERA. Elle rencontrera également les parents des enfants concernés une nouvelle fois. Si besoin, en fonction de l'évolution des comportements, nous ferons appel à la gendarmerie.

### **3. Hygiène, santé et sécurité**

#### **- Gestion en cas de Covid**

Lorsqu'un élève est positif à la Covid, les parents de la classe concernée sont immédiatement prévenus par mail. De même lorsqu'il s'agit d'un adulte. Nous ne prévenons pas tous les parents de l'école de manière à ne pas générer de stress. Depuis le mois de janvier, nous avons eu 3 enfants testés positifs et un adulte.

La classe de PS-MS a été fermée pendant 7 jours. C'est le médecin de l'Education Nationale qui prend la décision en fonction des symptômes de l'enfant, du nombre de malades dans la classe et dans le secteur. En maternelle, un cas suffit à fermer la classe, les enfants n'ayant pas de masque. Certains médecins ne veulent pas faire tester les enfants de moins de 6 ans, mais la CPAM demande quand même l'isolement de tous les enfants en contact.

A ce jour, nous avons reçu un courrier de l'Inspection académique concernant les tests salivaires. Ils pourront avoir lieu dans les écoles. Nous serons contactés directement par les laboratoires. Cela n'a pas été le cas jusqu'à présent. Nous ne savons pas quand pourront se faire ces tests.

#### **- Hygiène, port du masque**

En septembre, notre Inspectrice de circonscription, Mme VALLIER-DUBOIS, nous avait demandé d'appliquer un protocole un peu plus strict que celui qui était préconisé (pas de mélange des classes, pas de décroisement, pas de parents dans l'école). Ce que nous avons fait. Le protocole national a évolué dans ce sens depuis. Les seuls changements à ce jour concernent l'enseignement de l'EPS. Désormais nous pouvons faire EPS en intérieur en privilégiant des sports de faible intensité pour lesquels les enfants doivent garder le masques (danse, yoga, tennis de table...). Les sports de plus grande intensité doivent avoir lieu en extérieur. Dans ce cas, lorsque les enfants sont en activité ils doivent enlever le masque mais ils doivent le remettre dès qu'ils ne courent plus (attente, arbitrage...).

Les lavages de mains sont réguliers mais pas intensifs. Les enfants ont pris de bonnes habitudes qui sont normales : se laver les mains après être allé aux toilettes, avant d'aller manger... Le lavage des mains n'est pas aussi intense qu'en mai-juin. Mais avec l'hiver, il est possible que certains enfants aient eu les mains abimées. Nous sommes obligés d'appliquer le protocole. Nous demanderons à la société de nettoyage d'être vigilante sur la quantité de papier pour s'essuyer les mains. Les élèves d'élémentaire ont la possibilité d'apporter une crème hydratante pour les mains.

Le nettoyage des locaux est régulier comme indiqué dans le protocole. Il n'y a pas de mesure de nettoyage à prendre en particulier si un élève est malade.

#### **- Sécurité devant l'école**

Nous rappelons aux parents que le port du masque est obligatoire aux abords de l'école. Nous avons remis un affichage et nous ferons un courrier aux parents dans ce sens.

Par ailleurs, pour la sécurité de tous, nous rappelons aussi qu'il est interdit de se garer devant l'accès pompier (barrière rouge côté piscine.)

Nous sommes passé au niveau inférieur du plan Vigipirate. Les gendarmes ne surveillent plus systématiquement l'école le matin. Mais ils font des rondes dans la journée en fonction de leurs possibilités.

#### **4. Projets et sorties**

A cause des conditions sanitaires, nous ferons très peu de sorties d'ici le mois de juin. Pour l'instant la piscine reste fermée aux scolaires.

##### **- Projet échecs :**

Un intervenant viendra dans les classes de Mmes AGUILERA, PACCALLET, PATRICOT, RAOUX et SALANON à raison de dix séances d'une heure à partir du retour des vacances de printemps.

##### **- Liaison cm2-6<sup>ème</sup>:**

Les élèves de CM2 se rendront le jeudi 8 avril au collège de Lagnieu à la journée pour faire des activités prévues par les enseignants dans le cadre de la liaison avec le collège. **Cette journée a finalement été annulée car les établissements scolaires étaient fermés. Elle est reportée au 10 juin.**

#### **5. Questions des parents :**

##### **- Les enseignants ont-ils le droit à des formations? Si oui combien à St Vulbas en demandent?**

Les enseignants ont tous les ans 18h de formation obligatoires. Ce ne sont pas les enseignants qui demandent des formations: l'inspection de circonscription proposent des formations et nous devons ensuite faire un choix parmi plusieurs propositions. Cette année, nous avons eu des formations concernant l'outil numérique et le parcours scolaire des élèves.

**- Devoirs, questions ou remarques pédagogiques portant sur une classe :** nous invitons les parents concernés ou les parents délégués à s'adresser directement à l'enseignant. Ces questions ne sont pas traitées en conseil d'école.